

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 9

Artikel: Le 10 août 1792... : Le dernier combat du régiment des Gardes-Suisses
Autor: Tornare, Alain-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 10 août 1792...

Le dernier combat du régiment des Gardes-Suisses

Par Alain-Jacques Tornare

Le 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique offre l'opportunité de dénoncer aujourd'hui une tragédie. Il en est une reconnue comme telle qui se déroula à une modeste échelle sur les bords de la Seine il y a deux cents ans cette année.

Des découvertes se transforment en drame et des tragédies réservent encore bien des surprises. Le terrible combat du 10 août n'a pas fini de nous interroger.

L'élite de la nation suisse

L'un des épisodes les plus dramatiques du service étranger est sans conteste le massacre des Tuileries. Il fit plus de 400 morts dans le beau régiment rouge et blanc engagé dans une lutte inégale et terrible, pour une cause étrangère et quasiment perdue d'avance.

La prise des Tuileries est l'un des événements les plus connus de la Révolution. Pourtant, le rôle joué par les défenseurs suisses du château ne préoccupe guère les auteurs français. Les Gardes-Suisses sont généralement occultés ou

maltraités par les historiens d'outre-Jura. Pourtant, sans eux, la journée aurait pris une tournure moins spectaculaire. Que diable allaient-ils faire dans cette galère?

Une fameuse réponse du Corps helvétique aux Ligueurs, en 1583, explique le dénouement tragique de la journée du 10 août:

«Nous ne connaissons dans nos traités d'alliance et de paix perpétuelle que le roi. En vain tous ses sujets seraient résolus de le détrôner, nos serments qui doivent être notre règle défendent de soutenir les rebelles. Le roi est notre seul allié, et nullement ses sujets, enfin c'est lui seul que nous devons défendre».

Vers la fin de l'année 1587, le roi Henri III fit venir à Paris des troupes suisses pour assurer sa sécurité, ce qui déclencha une émeute. La foule attaqua les Suisses, en écharpa bon nombre, dressa des barricades et faillit tuer le roi.

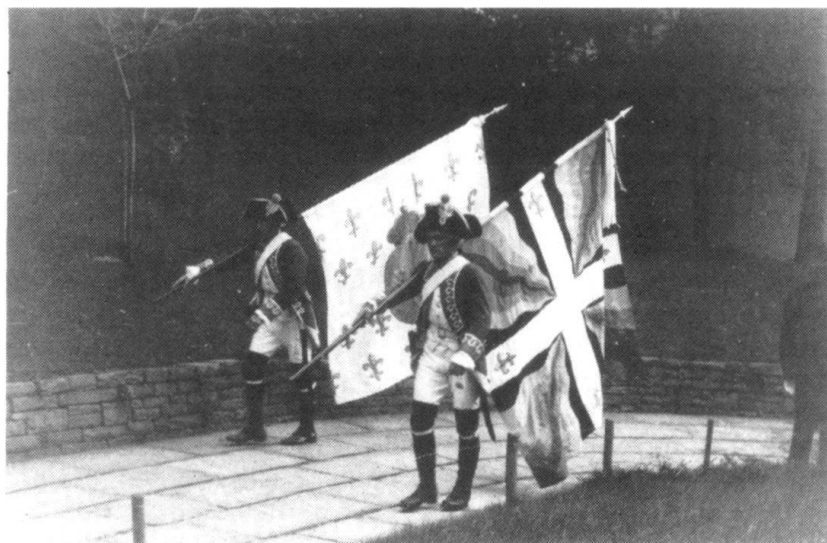
Deux siècles plus tard, Louis XVI utilisera le même procédé militaire. Les Bourbons avaient pris goût à la solution bien tentante de recourir aux «bons pères», comme Henri IV appelait ses alliés helvétiques.

N'avaient-ils pas permis de rétablir quelques situations périlleuses lors de la Fronde? Les troupes nationales permanentes étaient peu fiables, tandis que les Suisses formaient le noyau stable et performant des forces armées de la monarchie capétienne. Fondé en 1616, le régiment des Gardes-Suisses recrutait parmi les plus beaux hommes du Corps helvétique.

Une absurde et légitime présence

En été 1792, il était pour le moins dangereux et inopportun de maintenir des soldats étrangers au cœur du Paris révolutionnaire, alors que les armées ennemies envahissaient le territoire national et menaçaient le pays d'une subversion militaire. La présence des Suisses dénonçait le désir secret de la famille royale de retrouver la plénitude de son pouvoir par la force des armées étrangères. Les Suisses étaient aux yeux des jacobins la preuve vivante de la trahison de la Cour et du danger réel qu'elle représentait.

Le peuple, en focalisant sa haine contre ces étrangers à la nation, vit à travers



Commémoration du 10 août 1792 au monument du Lion de Lucerne.

ces hommes du roi la fragilité de ce dernier, réduit à n'avoir confiance qu'en ceux sur qui il ne régnait pas.

Louis XVI se cachait derrière les habits rouges, comme l'aurait fait un toreador. Les Gardes-Suisses faisaient ainsi l'effet d'une provocation permanente. Ils firent, bien malgré eux, effet contraire et contribuèrent à isoler encore plus le roi. La Garde Nationale fut découragée de servir, tant la préférence royale allait à ces étrangers. Et il est vrai que, par leur abstention, les bourgeois de Paris composant cette milice décidèrent de l'issue du combat. Dans sa dernière lettre à Fersen, écrite le 1^{er} août 1792, Marie-Antoinette décrivait une Garde Nationale partagée entre la «mauvaise volonté», la «faiblesse» et la «lâcheté», et affirmait que la seule résistance que l'on pouvait «opposer aux entreprises des scélérats résidait dans le régiment des Gardes-Suisses».

Encore fallait-il, pour être utile à quelque chose, que le régiment des Gardes, en plus du rôle de force de dissuasion, ait pu se rendre effectivement maître de la capitale par des moyens appropriés. Or, les effectifs du régiment avaient fondu comme neige au soleil. A peine 800 Gardes purent être réunis aux Tuileries pour le jour fatidique et le régiment ne disposait même plus de ses canons.

Malgré ces signes de mauvaise augure, l'état-major du régiment paria sur une arrivée rapide des Austro-prussiens et voulut être aux premières loges pour assister au triomphe d'une monarchie qui saurait se montrer reconnaissante. Ainsi est-ce en vain que les révolutionnaires et l'Assemblée nationale tentèrent d'éloigner le régiment.

La veillée d'armes

Le 30 juillet 1792, le bataillon des Marseillais arri-

ve à Paris, ceux-là mêmes qui, à fin février 1792, avaient désarmé sans avoir eu à combattre les Suisses du régiment d'Ernst stationnés à Aix-en-Provence. Venus conclure sur les bords de la Seine leur projet révolutionnaire, ils sous-estimeront la détermination des Gardes-Suisses à leur résister. Comme l'a écrit Fiévée dans ses mémoires: «Dans le terrible assaut donné aux Tuileries le 10 août, tout avait été calculé, excepté la défense du château.» Ces Marseillais seront le fer de lance des combattants français. Près de la moitié des tués du côté révolutionnaire - 24 sur une cinquantaine - seront issus de leurs rangs.

Habituellement, 350 Suisses et 900 Gardes Nationaux étaient affectés à la protection du roi. Dans la nuit du 8 au 9 août, les unités de Rueil et de Courbevoie, formant 448 hommes, reçurent l'ordre de se porter au château où elles parvinrent vers 3 heures du matin. Nos Suisses étaient placés sous le commandement du lieutenant-colonel marquis de Maillardoz, de Fribourg, et du major de Bachmann, de Glaris.

Les mauvais calculs du commandement français

L'ensemble des forces loyalistes était placé sous le commandement de Mandat, chef de la Garde Nationale. Il sera éliminé par les révolutionnaires avant même le début du combat,

en cette aube rouge-sang du 10 août. M. Serin, qui a méthodiquement étudié la révolution du 10 août du point de vue stratégique, a démontré les erreurs commises par ces «tacticiens en chambre» qu'étaient les divers commandants qui se télescopiaient au château. Pour M. Serin, parce que les Suisses forment «l'ultime ressource, l'espoir suprême», comme devait l'être plus tard la Garde de Waterloo, «il fallait coûte que coûte garder intact - et compact - cet effectif hypersensible, sans le morceler, sans l'éloigner surtout de la personne à défendre». Or, «les deux tiers de cette troupe d'élite avaient été fractionnés pour constituer, à l'intérieur du château, un ensemble de poste tout juste bon à meubler les escaliers et les guérites». ¹

La chute de la monarchie

En ce matin du 10 août 1792, quelques royalistes présents aux Tuileries entonnent l'air fameux de Grétry «O Richard, O mon Roi, l'Univers t'abandonne!...» Pas tout à fait, puisqu'en bon ordre, une unité d'élite étonnamment préservée veille à ce que la monarchie s'écroule avec allure. «Les Suisses étaient rangés comme de véritables murailles dans ce silence militaire qui contrastait avec la rumeur perpétuelle de la garde bourgeoise» affirme Madame Campan, té-

moins oculaire, dans ses mémoires. Lamartine ajoute dans son *Histoire des Girondins*: «Indifférents à toute cause politique, républicains prêts à combattre la République, ces hommes n'avaient pour âme que la discipline et pour opinion que l'honneur.»

Après 71 campagnes, 154 batailles et 30 sièges, le régiment des Gardes-Suisses est prêt pour la baroud d'honneur de la monarchie.

L'«affaire» du 10 août

En conduisant au petit matin le roi à l'Assemblée nationale, les Girondins pensent encore confisquer le pouvoir en conservant la royauté. Ils n'avaient pas prévu qu'un combat s'engagerait entre les insurgés et les derniers défenseurs du château. Laisée sans ordre par le roi, la Garde-Suisse, dont la mission est d'assurer sa protection, n'est pas

retirée des Tuileries. A l'approche des insurgés, le sergent Blazer s'écrie alors: «Nous sommes Suisses, et les Suisses n'abandonnent leurs armes qu'avec la vie. Nous ne croyons pas avoir mérité un tel affront. Si on ne veut plus du régiment, qu'on le renvoie légalement.»² Tout le problème est là. Personne n'a donné à ce moment-là l'ordre au régiment de se retirer dans ses casernes.

L'irréparable

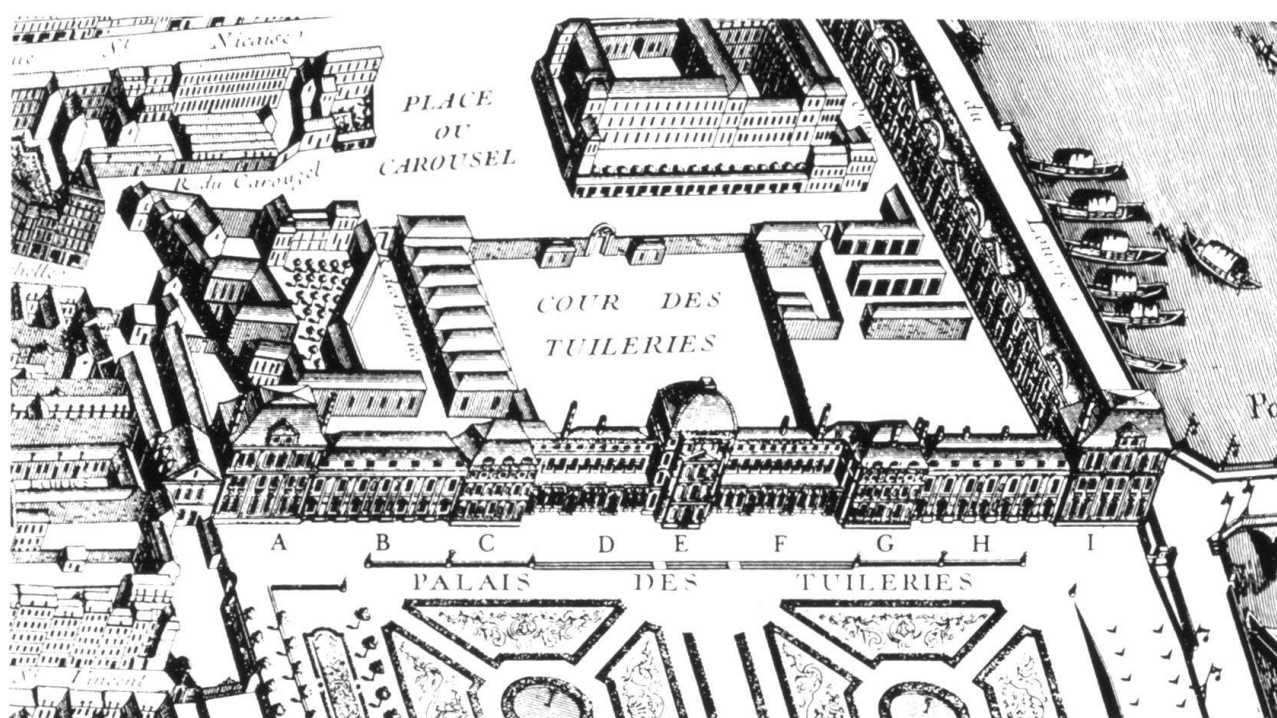
Il existe une synergie entre l'état-major des Suisses et les insurgés dans la volonté d'en finir une fois pour toutes. Une étincelle suffisait à un embrasement général. C'est en voyant des hésitations chez des Gardes-Suisses que les partisans du roi commettent l'irréparable.

La Cour désirait ce combat et jouait sur un coup



¹ Maurice Serin: Une révolution. Avec une étude sur la guerre de rues. Paris, Ed. Lebovici, 1986, p. 162, 166.

² Mortimer-Terneaux: Histoire de la Terreur II, Livre VIII, p. 314.



Le château des Tuileries.

final son existence et celle de la monarchie. Il ne fait aucun doute que des officiers suisses jusqu'au-boutistes ont recherché l'épreuve de force, que les Gardes avaient été encouragés à résister comme leur serment le leur ordonnait.

Il en allait de même pour l'autre bord. Pour en finir définitivement avec le roi, il fallait en venir aux mains avec les Suisses. Le sang versé devait ainsi empêcher tout compromis.

Effectivement, la foule qui avait envahi la cour du château sans résistance essuya brusquement une fusillade nourrie à partir des fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage qui fit penser à une trahison des Suisses, comme au 14 juillet 1789, où le peuple de Paris avait

cru être attiré dans un guet-apens.

Le Fribourgeois François-Nicolas-Constantin Blanc, témoin civil de la plus haute importance, raconte ainsi le déclenchement des hostilités :

«Les Marseillais, en petit nombre, passèrent sous la barrière et cherchèrent à ôter les fusils aux Suisses. Quelques-uns les donnèrent, d'autres les défendirent, il en résulta une mêlée et une lutte. Après plusieurs reprises, où les armes furent mises en joue et relevées par les sergents, un coup partit, le feu devint au même instant général dans l'escalier et partout. Les Gardes Nationale et Suisses tuèrent ou chassèrent des cours et du Carrousel tous les Marseillais et autres qui s'étaient présen-

tés, revenus à la charge en côtoyant la grande cour le long du mur des deux autres, les Suisses devinrent encore plusieurs fois maîtres du champ de bataille. Avec de l'amadou ils firent partir les trois pièces de canon restées dans la cour, manquant de munitions, abandonnés de ceux qui, d'abord, s'étaient montrés de leur parti et tournèrent ensuite leurs armes contre eux. Sans officiers, car dès le premier moment ils avaient quitté la partie, les Gardes-Suisses, après avoir tué un très grand nombre de leurs ennemis, cédèrent à la force et prirent la fuite. Le capitaine de Salis de Zizers est le seul qui les ait ralliés deux fois.»

«Il y avait à peu près neuf cent cinquante Gardes-Suisses au château dispersés en plus de dix postes

différents, à peine la moitié a fait feu, moins de vingt ont péri dans le combat³.

La première victoire des Suisses est inexploitable, faute d'une cavalerie pour balayer le terrain.

Du combat au massacre

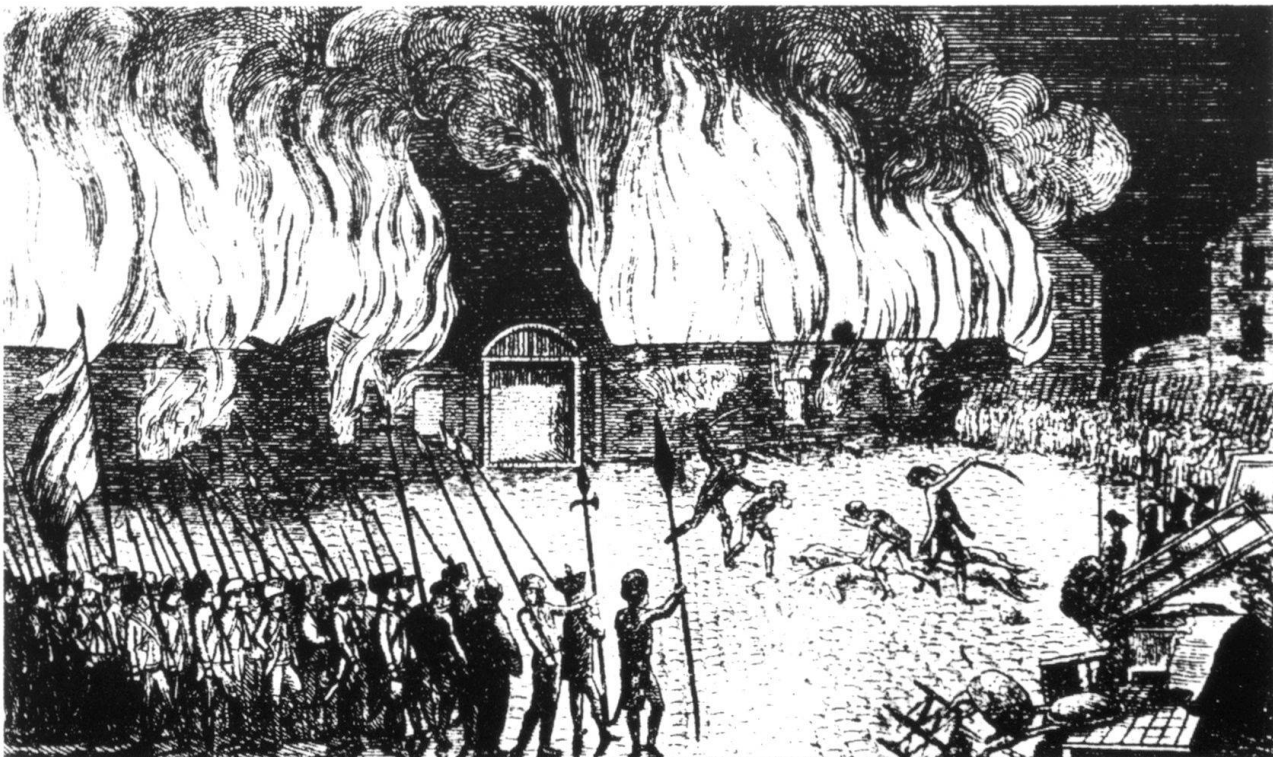
Le retard mis par Louis XVI à ordonner aux Suisses de cesser le feu montre qu'il pensait que l'insurrection serait vaincue. Ce faisant, le roi sauve momentanément sa famille et sa vie, mais condamne irrémédiablement ses Suisses. Ordonner aux Suisses de dé-

poser les armes au plus fort du combat en dit long sur un Louis XVI qui fut l'un des rares souverains de France à n'avoir pas été un roi-soldat.

Blanc évoque en ces termes le massacre qui succède au combat:

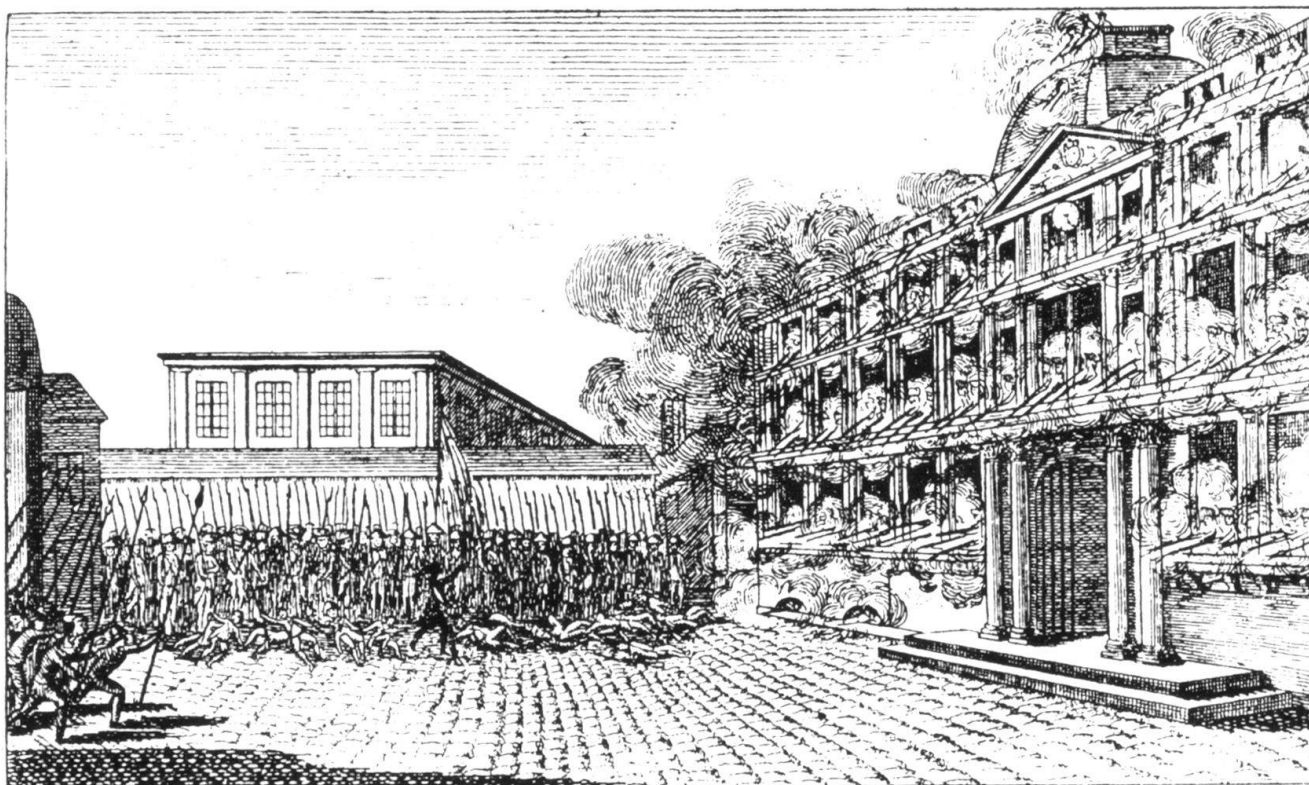
«(...) malgré qu'ils eussent jeté les armes, par les fenêtres, ou dans le palais et ses appartements ou dans les rues en se sauvant, quarante-deux ont été fusillés aux Champs-Élysées par le bataillon des Gardes Nationaux de ce nom. Quatre-vingt trois conduits à l'Hôtel de Ville, renvoyés en prison, ont été tués devant cette maison après

leur avoir fait demander grâce à genou, enfin il n'y a pas de barbarie qu'on n'ait exercée contre ces malheureux, même contre ceux qui n'étaient pas à l'action, leurs corps encore palpitants ont été jetés au feu, plusieurs Suisses de porte ont couru des dangers, deux ont été tués. Leurs Excellences verront aisément par ce récit que le feu des Tuileries n'est pas, comme on l'a prétendu, la suite d'un complot ou d'une trahison de la part des Suisses, mais d'une mêlée et d'une rixe, qu'un peu de présence d'esprit ou de prévoyance de la part des officiers auraient aisément pu éviter, les Suisses n'ayant d'autres ordres que de faire



Incendie de la caserne des Suisses au Carrousel le 10 août. Le Carrousel était comme une vaste fournaise ardente: pour entrer au château, il fallait traverser deux corps de logis incendiés dans toute leur longueur; on ne pouvait y pénétrer sans passer sur une poutre enflammée, ou marcher sur un cadavre encore chaud. Gravure extraite des Révolutions de Paris.

³ Relation inédite, publiée par A.-J. Tornare dans le Cahier du Musée gruérien, 1992, p. 13-15.



Fusillade du château des Tuileries. Gravure extraite du journal Les Révolutions de Paris.

tout ce que la Garde Nationale ferait.»⁴

«Malheur au vaincu.» Cette formule s'applique particulièrement bien au temps des révolutions et des guerres civiles.

Le Suisse, gardien du royaume, incarne le pouvoir monarchique et va se substituer, pour un jour, au roi encore inatteignable dans la haine du peuple. Ainsi assiste-t-on à une réaction d'agressivité contre une figure emblématique étroitement associée à celle du père du peuple, Louis XVI, devenue odieuse au point que des actes de cannibalisme aient suivi le massacre.

Napoléon, qui aura l'occasion plus d'une fois d'être confronté à des scènes d'horreur, a raconté le champs de bataille devenu abattoir humain: «Le château avait été assailli par la plus ignoble canaille (...) Jamais, dans la suite, sur aucun de mes champs de bataille je n'ai eu l'impression d'un pareil entassement de cadavres; les corps des Suisses se touchaient tous, soit que le petit espace me fit paraître leur nombre plus considérable, soit que ce fût pour moi le premier spectacle de ce genre. Je vis là des femmes qui se livraient aux plus viles obscénités sur les cadavres.»⁵

Les pertes subies par le régiment des Gardes-Suisses

Sept cent quatre-vingt-six Gardes-Suisses sont traditionnellement déclarés morts au 10 août et lors des massacres de septembre. Il convient de revenir sur ces chiffres.

Le 12 novembre 1792, le colonel du régiment Louis-Auguste-Augustin d'Affry, qui a été acquitté le 18 octobre précédent, rend son rapport aux autorités cantonales. Selon lui, 300 Suisses ont péri au 10 août et lors des massacres de septembre. Il est vrai qu'il ignore encore le sort de 175

⁴*Ibidem*, p. 15

⁵Mémorial de Sainte-Hélène, 3 août 1816, V, 169-172.

hommes. Selon ses informations, 375 passeports ont été délivrés à des Gardes voulant rentrer dans leur patrie.⁶

Aurait-on exagéré les pertes suisses en surestimant le nombre de Suisses présents aux Tuileries, en comptabilisant les aristocrates qui auraient revêtu leurs habits et en amalgamant aux chiffres des pertes les Suisses de porte et autres victimes prises pour telles? Selon un document de l'époque, des dragons fédérés du Finistère furent «sacrifiés à cause de leur uniforme qui était rouge, le peuple les avait pris pour des Suisses ont été coupés par des morceaux et nous ne savons ce que sont devenus leurs membres».⁷

N'a-t-on pas également considéré comme morts les disparus dont un grand nombre se seraient tout simplement engagés dans les troupes françaises? Le 2 novembre, d'Affry a bien prévenu les autorités fribourgeoises que 350 Gardes-Suisses se sont engagés en France. Nul n'a mis ce fait en évidence à l'époque. L'image d'«Honneur et Fidélité» laissée par le régiment martyr aurait été ternie par la révélation qu'un bon tiers du régiment s'était engagé en France aux lendemains du drame. Or, certains ne voulaient ainsi qu'échapper à une mort promise, ou n'étaient

tout simplement pas suisses. D'ailleurs, une partie des 246 Gardes-Suisses, transférés d'abord au Palais Bourbon et qui furent intégrés dans la Légion germanique, désertèrent à la première occasion et iront combattre aux côtés des Vendéens.

L'Assemblée nationale, consciente des intérêts supérieurs de l'Etat, ne pouvait mettre en péril l'une des dernières alliances subsistant en Europe. D'une part, face à la formidable pression populaire, elle dut se résoudre à établir rapidement une cour martiale pour juger les Suisses, mais, d'autre part, elle s'employa en coulisse à en sauver un maximum, afin de maintenir le Corps helvétique dans la neutralité.

Lors des massacres de septembre, une partie des soldats furent sauvés discrètement, les officiers sacrifiés ostensiblement. Selon les estimations de Frédéric Bluche, 6% environ des 1090 à 1395 victimes étaient des Suisses, soit 81-82 hommes massacrés.⁸ Comme l'atteste le registre d'écrou de la prison de l'Abbaye, une septantaine de soldats et de sous-officiers ont été massacrés en septembre à cet endroit. Si l'on excepte le cas du major Bachmann, exécuté le 3, sur 26 officiers – soit deux tiers des officiers – tués en tout, 9 furent massacrés en septembre.

Finalement, face à près de 400 Français morts ou blessés le 10 août, il y eut vraisemblablement 400 à 500 Gardes-Suisses tués, ceci n'enlevant rien au caractère tragique de «l'affaire» du 10 août et des massacres de septembre.

Les médailles du 10 août et le lion de Lucerne

La Diète institua en 1817 la médaille commémorative du 10 août en faveur des 389 Gardes rescapés, avec la légende «Treue und Ehre» (Fidélité et Honneur).

Il faut noter ici que la Suisse n'a pas pour tradition de décerner des médailles et hormis celle de la fidélité remise précédemment aux soldats suisses qui avaient refusé de se joindre à l'empereur Napoléon lors des Cent jours, aucune autre médaille officielle n'a été frappée.

Fribourg venait en tête avec 69 médaillés, suivi de Berne (57), Vaud (42), Soleure (38), Grisons (33), Lucerne (21), Zurich (4), Bâle (4).

Le 10 août 1821 fut inauguré le monument du lion de Lucerne, destiné à commémorer le sacrifice des Suisses aux Tuileries et la tragédie de septembre. Cette œuvre conçue par le Danois Thorwaldsen fut

⁶ SAB, BI 44 fol. 213.

⁷ BHVP, fonds de la vente Charavay de 1862.

⁸ F. Bluche: Septembre 1792. Logique d'un massacre. Paris, R. Laffont, 1987.

réalisée sur l'initiative de Charles Pfyffer d'Altishofen, qui venait de publier en 1819 un récit du 10 août, auquel il n'avait pas participé.

Que retenir du 10 août?

Les «nouvelles douleurs» des massacres de septembre entraînèrent la suspension, le 13 septembre, des relations diplomatiques entre la France et le Corps helvétique et l'éloignement de l'ambassadeur de France.

Les cantons suisses, collectivement, portent une lourde responsabilité dans le sort réservé aux Gardes-

Suisses, qu'ils laissèrent livrés à eux-mêmes dans le Paris surchauffé de l'été 1792. Incapables de prendre une décision, paralysés politiquement, ils laissèrent pourrir la situation. Ils subirent le désastre du 10 août, comme ils subirent tous les événements de cette période.

Pour qu'une animation révolutionnaire soit réussie, c'est-à-dire qu'elle échappe au schéma de la simple émotion populaire au profit du grand chambardement, il faut à l'élément revendicatif un puissant réactif. Tant au 14 juillet qu'au 10 août, les Suisses se sont bien involontairement portés volontaires pour jouer les pierres d'achoppement avec tout le sérieux et la dé-

termination dont ils étaient capables. Après le 10 août, les Suisses quittent la scène et, désormais, il n'y eut plus d'aussi spectaculaire journée révolutionnaire, faute d'ennemis aussi francs et massifs.

Il n'en reste pas moins que le 10 août et ses suites devaient rester comme le premier grand coup porté par la France au Corps helvétique, par l'intermédiaire de ces Suisses qui n'avaient fait que leur métier de soldat. Une certaine forme de service de France liée à l'ancienne Confédération guerrière avait pris fin, par une implacable journée d'été à Paris au mois d'août.

A.-J. T.

Pa - 1 - FD odedqua/5719



**Le véritable
couteau suisse**

WENGER S.A.
CH-2800 Delémont
Switzerland
© 066 - 22 61 81
Fax 066 - 229 890

